



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'ensemble des organisations syndicales de VINCI Autoroutes dépose un préavis de grève du 23 février à 4h00 au 25 février 2018 à 6h00.**

Le niveau d'augmentation salariale 2018, tel que proposé par la direction de manière identique dans les sociétés ASF - ESCOTA et COFIROUTE a eu pour effet la mise en place d'intersyndicales dans chacune des trois sociétés. Les Organisations Syndicales CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FO et UNSA ont élaboré un préavis de grève de 2 jours comportant la même revendication :

CETTE DEMARCHE EST UNE PREMIERE POUR VINCI AUTOROUTES.

Ces préavis traduisent un « **ras-le-bol** » général face à une politique sociale et salariale de VINCI Autoroutes qui n'est absolument pas à la hauteur de la bonne santé financière de ces entreprises.

Nos revendications qui concernent l'ensemble du personnel portent sur une augmentation générale de 1,2%, accompagnée d'une augmentation forfaitaire de 50€ bruts mensuels permettant de tendre vers une réduction des écarts salariaux.

C'est à ce niveau-là que les intersyndicales ASF – ESCOTA – COFIROUTE fixent le « prix à payer » face aux gigantesques enjeux qui attendent les salariés du Groupe, en lien avec l'analyse des différents paramètres que sont la baisse drastique des effectifs, la suppression progressive des avantages acquis, le niveau d'inflation actuel, les excellents résultats financiers des trois entreprises, les niveaux de trafic observés et prévisionnels, et les perspectives économiques de VINCI Autoroutes...

*Contacts presse ASF :*

*CFDT : 0615138636*

*CFE/CGC : 0621842285*

*FO : 0679162832*

*UNSA : 0671476247*